



Faits marquants de la Réunion de Bonn : Jeudi 19 juin 2025

Les délégués ont été très sollicités par les diverses consultations informelles qui se sont déroulées tout au long de la journée. Ils ont abordé des questions allant de l'adaptation à l'atténuation, en passant par la technologie et la recherche. Les progrès ont été particulièrement notables dans les discussions sur le Fonds d'adaptation.

Adaptation

Examen des progrès, de l'efficacité et de la performance du Comité d'adaptation (CA) : Dans les consultations informelles du SB, les Co-modérateurs Geert Fremout (Belgique) et Lina Yassin (Soudan) ont noté que les Parties n'ont pas été en mesure de conclure l'examen du CA depuis plusieurs années en raison de désaccords de longue date sur les rôles de la Conférence des Parties (COP) et de la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA) dans ce cadre. Ils ont sollicité des avis sur un document de référence informel des co-modérateurs présentant les éléments d'une approche fondée sur la COP uniquement et sur la COP-CMA.

Les Parties ont souligné le rôle crucial du CA et ont déploré l'absence de progrès en ce qui concerne son examen. Le GRUPO SUR a proposé que la COP adopte une décision de fond concernant l'examen et que la CMA prenne note de cette décision. Le GROUPE AFRICAIN, les PAYS EN DÉVELOPPEMENT ANIMÉS DU MÊME ESPRIT (LMDC) et les PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA) s'y sont opposés, affirmant que la COP est exclusivement mandatée de mener l'examen. L'UNION EUROPÉENNE (UE) a souligné les formulations de compromis utilisées pour résoudre des questions de gouvernance similaires en relation avec d'autres organes constitués.

Les Parties se sont réunies pour des discussions informelles mais n'ont pas réussi à trouver un accord. Les co-modérateurs vont consulter les Présidences des SB sur la marche à suivre.

Plans nationaux d'adaptation : Dans les consultations informelles du SBI co-modérées par Antwi-Boasiako Amoah

(Ghana) et Oliver Gales (Australie), les Parties ont eu une longue discussion sur la voie à suivre. Le GROUPE DES 77 ET LA CHINE (G-77/CHINE), contré par l'UE et le ROYAUME-UNI, a demandé que le projet de texte de la 6ème Réunion du CMA (CMA 6) soit projeté sur écran. Après un échange de vues, le G-77/CHINE a demandé qu'un document de séance (CRP) contenant le texte original et des sous-titres supplémentaires pour le regroupement soit projeté sur l'écran. L'UE a demandé plus de temps pour examiner le document de séance avant de procéder à des discussions de fond.

Atténuation

Programme de travail sur l'atténuation (PTA) : Dans les consultations informelles du SB co-modérées par Ursula Fuentes Hutfilter (Allemagne) et Maesela John Kekana (Afrique du Sud), les Parties ont poursuivi les discussions sur la manière de « faire du PTA un espace sûr ».

Divers pays ont souligné l'utilité du cinquième dialogue mondial sur les forêts et ont appelé le Secrétariat à finaliser son rapport. Le BRÉSIL, soutenu par la NOUVELLE ZÉLANDE, a proposé de reconnaître le rôle des peuples autochtones et l'importance de la lutte contre la criminalité environnementale conduisant à la déforestation.

Les pays ne sont pas accordés sur le rôle et la fonction du PTA pour l'avenir. Certains ont souligné le succès des cinq dialogues organisés à ce jour et ont insisté pour que l'on s'en tienne au mandat du PTA, d'autres ont appelé à des discussions plus substantielles sur la mise en œuvre des Contributions déterminées au niveau national (CDN). Les PMA ont proposé d'organiser un dialogue sur le secteur des déchets. L'ORGANISATION DES PEUPLES AUTOCHTONES a mis l'accent sur la sécurité territoriale et les droits fonciers comme l'un des outils les plus efficaces pour l'atténuation.

Le GROUPE POUR L'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE (GIE) a soulevé diverses questions concernant l'utilité et la valeur ajoutée de la création d'une plateforme numérique et a mis en garde contre le fait de discuter

des caractéristiques de conception avant que les questions fondamentales n'aient été abordées.

Dialogue sur l'article 6.2 de l'Accord de Paris (Approches coopératives) : Le deuxième et dernier jour de cet événement mandaté, les participants ont examiné, entre autres, comment assurer le partage des avantages et l'équité, et les besoins les plus urgents en matière de renforcement des capacités liés à la mise en œuvre de l'Article 6.2. Le Secrétariat a souligné la publication de la [Procédure pour le Registre international et les Services d'inscription supplémentaires](#). L'orateur a expliqué que le Registre international et les services d'inscription supplémentaires seront intégrés dans un système technique partagé, administré par le Secrétariat et accessible via le site web de la CCNUCC. Une solution manuelle provisoire sera disponible pour les Parties en attendant l'achèvement du Registre international, qui est prévu pour la fin de 2026.

Questions relatives au fonctionnement du Mécanisme pour un développement propre (MDP) : Lors des consultations informelles du SBSTA, les Co-modérateurs Kate Hancock (Australie) et Alick Muvundika (Zambie) ont présenté un projet de texte. En ce qui concerne les délais pour la « disparition progressive du MDP », l'UE, le ROYAUME-UNI, l'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES (AOSIS), le JAPON, la NORVÈGE et la NOUVELLE ZÉLANDE ont soutenu l'adoption des dates les plus précoces techniquement réalisables, tandis que les PMA et le GROUPE AFRICAÏN préféraient les dates les plus tardives possibles. Le BRÉSIL a noté que les règles de l'article 6 sont maintenant claires, a reconnu que le temps pour conclure le MDP approche, mais a réservé d'autres observations.

Certaines Parties ont également exprimé leur point de vue sur la destination des ressources restantes du Fonds d'affectation spéciale du MDP, les principales options étant : un transfert au Fonds d'adaptation ; un soutien aux questions liées à l'article 6 ; le renforcement des capacités ; ou une combinaison de l'ensemble de ces éléments.

Les Co-modérateurs doivent réviser le projet de texte.

Finances

Questions relatives au Fonds d'adaptation : Lors des consultations informelles du SBI, les Co-modératrices Claire Holzer Fleming (Royaume-Uni) et Isatou Camara (Gambie) ont invité les Parties à exprimer leurs points de vue sur : la composition du Conseil du Fonds ; le cinquième examen du Fonds ; et les dispositions pour que le Fonds soit exclusivement au service de l'Accord de Paris. Le GIE a annoncé le retrait de la proposition antérieure du Groupe visant à modifier la composition du Conseil.

Le GIE, l'UE et les PMA ont demandé une mise à jour de la terminologie du Conseil pour faire référence aux Pays développés et aux Pays en développement, plutôt qu'aux Pays visés à

l'Annexe I et aux Pays non visés à l'Annexe I. Le GROUPE ARABE a estimé que les changements de terminologie n'étaient pas nécessaires sur le plan juridique. Le GROUPE ARABE n'a pas jugé nécessaire ou juridiquement pertinent de modifier la terminologie. L'ALLIANCE INDÉPENDANTE D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (AILAC) a indiqué que le moment du changement de terminologie pourrait être déterminé à l'avenir.

Les Parties ont convergé sur l'utilisation des termes de référence de l'examen précédent pour le cinquième examen, mais ont divergé sur le calendrier. Le GIE, le GROUPE ARABE et le GROUPE AFRICAÏN ont proposé d'attendre que la transition vers l'Accord de Paris soit finalisée pour mener l'examen, tandis que les PMA et l'AOSIS ont préféré ne pas attendre.

Les Parties ont convergé sur la nécessité de mettre en place les dispositions relatives à l'administrateur dès que possible et ont demandé des conseils au Secrétariat sur les exigences juridiques pour la transition. Le GROUPE AFRICAÏN a insisté sur la nécessité de mettre fin aux accords entre la Banque mondiale, en tant qu'administratrice du Fonds, et la Conférence des Parties agissant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Kyoto. Il a suggéré que la CMA charge le Conseil de conclure un nouvel accord juridique avec la Banque mondiale.

Les Co-modératrices vont élaborer une note informelle.

Technologie

Examen des fonctions du Centre des technologies climatiques : Les consultations informelles du SBI ont été co-animées par Pemy Gasela (Afrique du Sud) et Stig Svenningsen (Norvège), qui ont désigné le projet de texte. Au début, le Centre et réseau des technologies climatiques (CRTC) a donné un aperçu de son travail à ce jour, soulignant qu'il a répondu à plus de 100 demandes de renforcement des capacités avec un « budget modeste ». Répondant aux questions des Parties, le CRTC a souligné le manque de capacité à mener des travaux d'assistance post-technique et le plafond de 250 000 USD par demande comme étant des contraintes clés. Les PMA et le GROUPE AFRICAÏN ont appelé à renforcer le mandat du CRTC en tant que « bras de mise en œuvre » du Mécanisme Technologique.

Programme de mise en œuvre de la technologie (TIP) : Dans les consultations informelles du SBI co-modérées par Elfriede More (Autriche) et Omar Alcock (Jamaïque), les Parties ont poursuivi les discussions sur la base du projet de texte élaboré à la CMA 6. Le CANADA, soutenu par le ROYAUME-UNI et le JAPON, mais contré par la CHINE, a souligné que le TIP devrait répondre aux résultats du Bilan mondial (BM). Le GROUPE ARABE a souligné que le TIP n'est pas l'espace pour discuter des questions énergétiques ou de l'économie de technologies spécifiques.

Notant des désaccords fondamentaux, le ROYAUME-UNI, contré par l'UE, a enjoint les Parties à concentrer les discussions

sur le champ d'application du TIP. Expriment sa déception face à la lenteur des progrès, le CHILI a mis en garde contre la répétition des expériences avec le PTA et s'est opposé à la mise en exergue de paragraphes spécifiques de la décision du BM. La CHINE a suggéré de développer un objectif technologique avec des indicateurs spécifiques.

Les co-modérateurs doivent réviser le projet de texte.

Bilan mondial

Dialogue sur la mise en œuvre des résultats du Bilan mondial, mentionné dans le paragraphe 97 de la décision 1/ CMA.5 : Dans les consultations informelles du SBI co-modérées par Ricardo Marshall (Barbade), les Parties ont continué à discuter de la voie à suivre. Certaines Parties, y compris la NORVÈGE et le ROYAUME-UNI, ont soutenu l'utilisation du projet de texte de la CMA 6, en particulier la section sur les modalités, comme plateforme de négociation, tandis que le GROUPE ARABE a appelé à l'utilisation à la fois du texte de la CMA 6 et des itérations précédentes pour éclairer les discussions futures.

Plusieurs Parties ont souligné des divergences d'opinion fondamentales et ont noté que certaines des suggestions avancées reviennent sur les progrès réalisés lors de la CMA 6. La FÉDÉRATION DE RUSSIE, l'INDE et d'autres ont souligné que l'objectif du dialogue n'est pas d'évaluer la mise en œuvre de l'Accord de Paris, mais d'examiner comment les besoins en matière de mise en œuvre peuvent être soutenus.

Les co-modérateurs doivent élaborer une note informelle.

Éléments procéduraux et logistiques du BM : Dans les consultations informelles du SB co-modérées par Kishan Kumarsingh (Trinité-et-Tobago), l'AUSTRALIE a signalé que les discussions dans les réunions informelles se sont concentrées sur le langage lié au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et que les Parties ont besoin de plus de temps pour s'engager sur des propositions de transition.

La TURQUIE a fait objection à la référence à un suivi du BM et a souligné qu'il ne devrait pas y avoir de chevauchement entre les phases techniques et politiques du processus. L'AOSIS et l'AILAC ont proposé un examen autonome des pertes et dommages, et le PARTENARIAT DES MONTAGNES a proposé les montagnes comme thème central. De nombreuses Parties, y compris le GROUPE AFRICAÏN, le GIE, la MALAISIE, la CHINE et d'autres, ont préféré conserver le champ d'application convenu lors de la CMA 1, tout en permettant l'examen des questions émergentes.

Les discussions se poursuivront de manière informelle.

Questions diverses

Fourniture d'un soutien financier et technique aux Pays en développement pour l'établissement de rapports et le renforcement des capacités dans le cadre de l'Accord de Paris : Les Parties ont salué le travail du Secrétariat sur cette

question. Le G-77/CHINE a appelé à plus de temps pour des discussions approfondies dans les réunions mandatées, en particulier pour aborder la résolution des problèmes avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et ses agences de mise en œuvre, soulignant que cela n'a pas été le cas lors de la SB 62.

Comme éléments textuels pour une décision de la CMA, le GROUPE AFRICAÏN a proposé un appel aux Parties pour qu'elles fournissent des soumissions après les deuxièmes rapports biennaux de transparence et un atelier pour échanger les expériences. Le délégué a suggéré de clarifier, sous ce point, les lacunes dans le soutien devant être fourni par le FEM et d'assurer la liaison avec les négociateurs financiers pour réfléchir au type de directives pour le FEM qui aideraient à les combler. Le GROUPE AFRICAÏN et les PMA ont souligné les liens avec la révision des modalités, procédures et directives du Cadre de transparence renforcé en 2028. Les LMDC ont suggéré de simplifier les processus d'approbation pour l'accès à l'aide à l'établissement de rapports, tandis que l'AILAC a suggéré des normes et une meilleure coordination entre les Agents d'exécution du FEM qui fournissent une aide à la transparence.

Les co-modérateurs ont sollicité des contributions écrites pour la préparation d'une note informelle.

Programme de travail pour une transition juste (PTTJ) :

Dans le groupe de contact des SB, les Co-présidents Federica Fricano (Italie) et Joseph Teo (Singapour) ont invité les Parties à contribuer aux groupes de questions affichés à l'écran. Comme éléments pour mettre en contexte le PTTJ, les Parties ont suggéré un libellé sur, entre autres : la nature facilitatrice du PTTJ ; la coopération internationale et l'importance des moyens de mise en œuvre ; les mesures unilatérales restrictives du commerce ; les voies alignées sur 1,5°C ; et les droits de l'homme, et les peuples autochtones en tant que détenteurs de droits.

En ce qui concerne les messages clés issus des dialogues organisés dans le cadre du Programme de travail conjoint, les Parties ont notamment mis l'accent sur les points suivants :

- L'importance de faciliter l'accès à l'énergie et aux méthodes de cuisson propres ;
- Les défis liés à l'accès limité à la technologie et au financement ;
- Le droit au développement ;
- L'impact des mesures unilatérales et des barrières commerciales sur les économies des pays ;
- L'importance du dialogue social, de l'engagement des parties prenantes et des droits du travail ;
- Les parcours de transition doivent être déterminés à l'échelon national et être ascendants ;
- Les défis de la transition vers l'abandon des combustibles fossiles et la nécessité de se concentrer sur un développement à faible émission de carbone ;
- Le rôle des minéraux critiques ;

- La prise en compte des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des personnes les plus vulnérables ; et
- Les droits des peuples autochtones, y compris ceux qui sont volontairement isolés et sans contact.

Les consultations informelles se poursuivront.

Mesures d'intervention : Les consultations informelles des SB ont été co-modérées par Annela Anger-Kraavi (Estonie). Se référant au compromis atteint sur l'ordre du jour, le G-77/CHINE a proposé d'inclure les mesures commerciales unilatérales en tant que cinquième domaine prioritaire pour le Forum sur l'impact de la mise en œuvre des mesures de riposte et le Comité d'experts de Katowice sur les impacts de la mise en œuvre des mesures de riposte (KCI). L'UE s'y est opposée.

Il y a également eu des désaccords sur le mandat prévu au paragraphe 7 de la décision 16/CP.29 (définissant l'examen par le Forum des questions relatives au KCI). Le CANADA, appuyé par le Royaume-Uni, a souligné la nécessité d'attendre le rapport annuel du KCI avant d'examiner d'autres questions à intégrer dans le programme de travail. Le G-77/CHINE a exprimé son désaccord, affirmant que le Forum, en tant qu'organe politique, pouvait fournir des orientations à tout moment.

Les Parties se rencontreront de manière informelle avant les prochaines consultations informelles.

Recherche et observation systématique : Lors des consultations informelles du SBSTA co-modérées par Patricia Nying'uro (Kenya) et Frank McGovern (Irlande), les Parties ont proposé des modifications à la note informelle des co-modérateurs. S'opposant à la formulation « voies alignées sur 1,5°C », l'ARABIE SAOUDITE a suggéré de se référer à « l'action climatique », tandis que l'INDE a proposé « voies alignées sur le développement durable et l'éradication de la pauvreté ». Plusieurs pays ont appelé à prendre note « avec une grande préoccupation » des informations fournies par l'Organisation météorologique mondiale sur l'état du système climatique. Le KENYA a insisté pour que l'on mette davantage l'accent sur l'adaptation et a souligné l'importance d'impliquer les scientifiques autochtones dans la traduction des connaissances autochtones en « modes de pensée scientifiques occidentaux ».

Plusieurs délégués ont demandé des éclaircissements sur la proposition visant à demander au Président du SBSTA d'établir un rapport, après la conclusion de chaque cycle d'évaluation du GIEC, sur la manière dont les lacunes identifiées par le SBSTA au cours de ses sessions sont comblées par la communauté scientifique. Le CHILI a répondu que cela constituerait un moyen rentable de suivre les progrès accomplis pour combler les lacunes en matière de connaissances.

Les co-modérateurs doivent réviser le texte.

Organisation des réunions intergouvernementales : Dans un Groupe de contact, coprésidé par Laurence Ahoussou (Canada) et Kristina Stege (Îles Marshall), le Secrétariat a présenté un rapport

sur les options permettant d'accroître l'efficacité du processus de la CCNUCC ([FCCC/SB/2025/INF.6](#)). Les Parties ont toutes convenu qu'il s'agissait d'un point crucial, mais ont divergé sur la manière d'y parvenir. Le GROUPE ARABE, le GROUPE AFRICAÏN, la CHINE et l'INDE ont envisagé plusieurs options non conformes au projet de règlement intérieur, en particulier en ce qui concerne un rôle accru pour les présidents de séance et le Bureau. Le GIE a suggéré de plafonner les délégations des Parties à 200 représentants ; et d'exiger que les points proposés pour inclusion dans l'ordre du jour des négociations soient soumis par au moins 30 Parties de deux groupes régionaux. L'INDE a souligné la prérogative des Parties de proposer des articles à l'ordre du jour. Les PMA ont demandé un siège pour les PMA au sein du Bureau et ont exhorté les présidences à faire preuve de retenue dans l'organisation des consultations ministérielles et la publication des déclarations.

Les Parties ont divergé sur les points suivants : regroupement des points de l'ordre du jour ; programmation pluriannuelle et thématique ; et possibilité d'interrompre l'examen de questions telles que celles liées au protocole de Kyoto. Elles ont souligné l'importance de prendre des décisions fondées sur les coûts en ce qui concerne l'organisation d'événements. Plusieurs délégations ont également demandé que l'on s'attaque à la flambée des prix de l'hébergement, des pavillons et des bureaux des délégations.

Les Co-présidents ont invité les Parties à s'engager de manière informelle.

Dans les couloirs

Les problèmes logistiques étaient au cœur des préoccupations des délégués, alors que les salles bondées de Bonn et les inquiétudes concernant la pénurie de logements abordables lors de la prochaine réunion de Belém ont une fois de plus alimenté les débats sur la capacité d'accueil du régime climatique. La Présidence brésilienne a tenté d'apaiser les inquiétudes en offrant aux délégués la possibilité d'amarrer leurs bateaux à proximité du lieu de la réunion. « Il ne me reste plus qu'à prendre mon yacht au Brésil », a plaisanté un observateur, quittant la séance d'information sur la logistique avec des sentiments mitigés.

Alors que la frustration grandit face à un Programme de travail sur l'atténuation « édenté et dans l'impasse », les Parties souhaitent éviter un sort similaire au programme embryonnaire de mise en œuvre des technologies. « C'est notre meilleure chance de passer des promesses à la mise en œuvre », a souligné un délégué. Pourtant, la réponse à la transition énergétique demandée dans la décision du Bilan mondial reste un point d'achoppement. En ce qui concerne les Contributions déterminées au niveau national prévues pour 2025, l'Alliance des petits États insulaires a mis tout le monde au défi de démontrer qu'ils s'alignent sur les objectifs de 1,5°C : « Nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre le prochain cycle ».